



### La cruauté animale: une réalité offusquante!

C'est à l'émission *Enquête (Radio-Canada)* au printemps dernier, que tout le Québec s'indignait de la manière dont certaines personnes mettaient fin aux jours d'animaux abandonnés au refuge Le Berger blanc. Des pratiques abominables, cruelles, souffrantes et invariablement irrespectueuses des grands principes d'euthanasie reconnus par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ). Ce dernier, au moment de la diffusion de l'émission réalisait une enquête interne sur les pratiques en cours dans cet établissement. Conformément au Code des professions du Québec, l'OMVQ n'était pas autorisé à discuter publiquement de ce dossier, puisque celui-ci était soumis au syndic de l'Ordre; cependant le président de l'OMVQ (Dr. Joël Bergeron) a bien voulu commenter l'indignation de la profession à l'égard de ces actes illégaux et cruels.

L'euthanasie est un acte médical exclusif aux médecins vétérinaires. Donner la mort revêt de grandes responsabilités professionnelles et doit être réalisé de manière à respecter les normes de pratique vétérinaire. C'est-à-dire:

- favoriser une perte de conscience rapide;
- minimiser les stress au maximum;
- s'assurer du bien-être de l'animal, agir avec douceur et compréhension;
- choisir une méthode d'intervention sans induire de douleur;
- constater le décès rapidement et disposer de la dépouille de manière respectueuse.

Il est de notre responsabilité en tant que citoyen conscientisé de dénoncer les actes et situations qui pourraient être une source de cruauté animale. Il est insensé de remettre complètement la gestion de nos animaux dans les mains des hauts dirigeants. Il est vrai que ce sont eux qui possèdent les pouvoirs législatifs, mais il est faux de croire que nous ne pouvons pas changer les choses à plus petite échelle.

Il est temps que les Québécois se mobilisent et agissent afin d'éviter que d'autres activités de ce genre se répètent. Il est temps que tous les nouveaux et actuels propriétaires d'animaux constatent ce que « posséder un animal » implique. Si tous et chacun s'informaient sur les besoins, les coûts et les exigences préalablement à l'acquisition d'un animal, beaucoup moins de bêtes seraient abandonnées et euthanasiées chaque année. Présentement, les refuges sont en crise et les SPCA sont pleines à craquer. Les gens qui tiennent les rênes de ces établissements ont une charge de travail colossale et tentent du mieux qu'ils le peuvent de remplir leur mandat. Il est plus que temps que l'on cesse de traiter nos animaux comme de vulgaires pantoufles et que l'on s'en débarrassent à la première occasion. Si chacun assumait ses responsabilités convenablement, il serait vrai de croire que les refuges seraient moins débordés et pourraient investir davantage dans le choix judicieux et la formation de leurs nouveaux employés.

D<sup>re</sup> Valérie Desjardins

## Not'journal

# Notre concitoyen lecteur au centre de notre action

**BENOÎT GUÉRIN – Une autre année, notre onzième année s'achève ce mois-ci. Merci à tous les artisans, commerçants, annonceurs, bénévoles, amis et employés du Journal qui ont rendu la chose possible.**

La publication, mois après mois de votre journal, n'a qu'un objectif, celui de vous fournir, à vous « lecteurs », de l'information générale et communautaire sur nos communautés, et ce d'une façon non partisane.

Quelquefois, chers « lecteurs », vous êtes en désaccord avec nous, ou au contraire, totalement en accord, ce qui permet souvent de générer un sain débat dans notre communauté. Alors, faites-nous part de vos commentaires à l'attention du journal ou directement à moi ([bguerin@journaldescitoyens.ca](mailto:bguerin@journaldescitoyens.ca)). C'est pour vous que nous publions. C'est pour vous que plusieurs de nos concitoyens font l'exercice de l'écriture journalistique tous les mois. Nos « concitoyens lecteurs » seront toujours au centre de notre préoccupation.

Faut-il souligner que contre vents et marées, nous luttons à armes iné-

gales contre des grands groupes de presse qui, entre autres, cassent les prix des publicités et courtisent nos collaborateurs, individus, organismes et institutions locales? Toutefois, à l'exemple d'autres médias indépendants, nous-mêmes comme « journal indépendant » (oui, nous aussi...) avons la ferme intention de vous fournir l'information locale et régionale directement à votre porte, et ce, pour encore une décennie. Soyez tous assurés que nous prendrons les moyens en conséquence. C'est là le gage d'une information représentative de la diversité d'opinions de notre milieu.

Continuez à nous faire connaître vos opinions sur les gestes que nous posons et sur l'information que nous diffusons afin de toujours nous permettre de vous maintenir au cœur de nos préoccupations.

## Devenez membre de votre Journal

Devenir membre est tout à fait simple. Vous devez avoir 18 ans, souscrire aux objectifs du *Journal* et payer une modique cotisation de 5 \$ annuellement.

Être membre, c'est démontrer son soutien et son attachement au *Journal* et lui permettre de continuer ce travail essentiel de communication dans notre collectivité. Vous pouvez devenir membre en

remplissant le coupon (aussi sur [www.journaldescitoyens.ca](http://www.journaldescitoyens.ca)) et en le faisant parvenir au *Journal des citoyens*, C.P. 603, Prévost, J0R 1T0, accompagné de votre paiement de 5 \$ à l'ordre des Éditions prévostaises. Vous pouvez devenir membre ou obtenir plus d'informations en téléphonant au: 450 602-2794.

### COUPON

**Je désire devenir membre du Journal des citoyens**  
**Voici ma contribution de 5 \$**

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostaises)

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

## Nouvelle collaboration Isabelle Neveu



Collaboratrice au *Journal des citoyens* pour une sixième année, Isabelle Neveu est maintenant âgée de 16 ans et entame son cinquième secondaire au Programme d'éducation internationale de l'école Polyvalente Saint-Jérôme. Dans le cadre de ses études, elle réalisera une série de chroniques environnementales composées d'une bande

dessinée et d'un article qui se retrouveront, chaque mois, dans les pages du journal. Isabelle est déterminée, persévérante et curieuse de nature. Elle a un point de vue critique bien à elle de la situation environnementale actuelle et désire vous en faire part afin que chacun puisse développer sa propre opinion sur le sujet.

• Chronique page 40 •

## Journal citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

[www.journaldescitoyens.ca](http://www.journaldescitoyens.ca)

### Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

### AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises  
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0  
Tél. : 450 602-2794

### Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, rédacteur en chef  
tél. : 450 602-2794  
[redaction@journaldescitoyens.ca](mailto:redaction@journaldescitoyens.ca)  
[www.journaldescitoyens.ca](http://www.journaldescitoyens.ca)

### Conseiller juridique :

Benoît Guérin  
[bguerin@journaldescitoyens.ca](mailto:bguerin@journaldescitoyens.ca)

### Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Benoît Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Marc-André Morin, Normand Lamarche, Odette Morin, Louise Guertin, Yvon Blondin et Lyne Gariépy

### Révision des textes :

Louise Guertin, Benoît Guérin, Gleason Thébeyre, Yvan Gladu et Normand Lamarche

### Journaliste :

Louise Guertin  
[louiseguertin@journaldescitoyens.ca](mailto:louiseguertin@journaldescitoyens.ca)

### Journalistes stagiaires :

Eric Mondou [ericmondou@journaldescitoyens.ca](mailto:ericmondou@journaldescitoyens.ca)

### Direction artistique :

Carole Bouchard  
[infographie@journaldescitoyens.ca](mailto:infographie@journaldescitoyens.ca)

### Infographie :

Carole Bouchard et Daniel Bossis

### Représentante publicitaire :

Fernande Gauthier, tél. : 450 224-1651  
[fernandegauthier@videotron.ca](mailto:fernandegauthier@videotron.ca)

### Imprimeur :

Hebdo Litho

Tirage certifié : 10 100 exemplaires

Distribution : Postes Canada

### Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec



« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert

**LA MAISON  
PRÉVOST**  
1331, Victor, Prévost - Tél. : 450-224-2507  
[maisonentraideprevost@videotron.ca](mailto:maisonentraideprevost@videotron.ca)



**Bénévoles recherchés** - Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles pour assurer la bonne marche des activités de la Maison d'entraide de Prévost. Pour toute information, communiquez avec la coordonnatrice, madame Denise Pinard, au 450-224-2507.

**Spectacle bénéfique** - Un spectacle bénéfique au profit de la Maison d'entraide de Prévost aura lieu le samedi, 5 novembre à 13 h, à l'église Saint-François-Xavier. Les billets au coût de 22 \$ + une denrée non périssable sont en vente à la Maison d'entraide, à la bibliothèque municipale et à la Ville de Prévost.

**Vente d'articles de Noël, bazar et jouets** - Cette vente annuelle tant attendue aura lieu le samedi 12 novembre prochain, de 9 h à 15 h. Vous y ferez de belles trouvailles. Venez en grand nombre.

### Assemblée générale annuelle Maison d'entraide de Prévost

Lundi 7 novembre 2011, 19 h à la gare de Prévost  
1272, rue de la traverse, Prévost

Bienvenue à tous!



### Doux souvenirs... nos aînés se racontent

Les aînés sont porteurs d'une expérience culturelle et humaine méconnue; leurs souvenirs doivent être conservés comme une richesse. C'est pourquoi cette année nous produisons un recueil collectif de souvenirs, confidences, hommages, anecdotes... racontés par les aînés de Prévost et recueillis par d'autres aînés bénévoles.

**Nous avons besoin d'aînés qui auront la générosité de bien vouloir livrer, par écrit ou verbalement, leur patrimoine familial, historique et culturel.**

Tout récit a son importance et sera pris en considération. Vous désirez participer à ce beau projet ou connaissez une personne qui aurait des choses à dire, n'hésitez pas à communiquer avec Michèle Desjardins, chargée de projet du Comité des aînés de la Ville de Prévost, au 450-224-2507, à la Maison d'entraide de Prévost.

### Sondage sur le logement

Le Comité des aînés a formé il y a quelque temps un sous-comité qui étudiera les différentes problématiques de logement pour les aînés à Prévost. Un sondage sur les besoins futurs des aînés prévostais en matière de logement a été préparé afin de guider le comité logement dans leurs démarches.

Pour vous procurer ce document et le compléter, communiquez avec Michèle Desjardins, chargée de projet, au 450-224-2507.

### Visites d'amitié et téléphones amicaux

Plusieurs jumelages sont en cours et l'expérience est très positive. De belles amitiés se sont développées au fil du temps entre les bénévoles et les bénéficiaires. Ce support est également très apprécié des aidants naturels et de la famille immédiate.

Le but de ce programme est d'aider et soutenir les personnes âgées en légère perte d'autonomie, vivant à domicile, souffrant de solitude et d'isolement, dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

Pour vous inscrire, inscrire un de vos proches ou en savoir plus, communiquez avec madame Michèle Desjardins, chargée de projet du Comité des aînés de la Ville de Prévost, au 450-224-2507, à la Maison d'entraide de Prévost.

### Répertoire des ressources pour les aînés

Le répertoire des ressources est disponible à la Maison d'entraide de Prévost et dans les édifices municipaux.